



# SAINT-VERAND

Journal communal

Janvier 2021



*Tomasi Mickaël*

# 2021

C'est avec une émotion toute particulière que je vous adresse mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit l'année des retrouvailles, des rêves et des projets partagés...

Que 2021 nous amène de nouvelles raisons d'espérer,

Qu'il nous enseigne que tout peut recommencer...

Apprenons tous ensemble à savourer chaque instant

qui passe !

Dominique UNI,  
Maire de SAINT VERAND

# Infos pratiques

## Services communaux

**Mairie** 04 76 38 11 05

**Horaires de la mairie :**

Lundi et jeudi 13h30 -17h  
Mardi, mercredi et vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Samedi 8h30-12h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

**Zébulon** 04 76 64 92 46

## Services intercommunaux :

**Déchèterie** Route de la croix de May à Saint-Sauveur du lundi au vendredi de 9-12h,13h30-18h (mardi et vendredi matins réservés aux professionnels) Le samedi de 9-18h

## Agence postale

04 76 64 06 46

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h -16h30  
Mercredi 8h30 -11h30  
Samedi 9h - 11h30

## MixAge Café

04 76 38 82 19

Du Lundi au Vendredi 13h30-18h (sauf mercredi fermeture à 17h30)

http://mixagecafe.wixsite.com/ccas

## Eau et Assainissement

**Service d'astreinte** tous les jours et 24 h/ 24 h au 04 76 36 94 01

Pour les questions d'ordre administratif : [regie.eau@3c2v.fr](mailto:regie.eau@3c2v.fr) ou appeler le 04 76 64 01 81 du lundi au vendredi, de 8h-

# Sommaire



4

## VIE MUNICIPALE

- Evolution du site internet de la commune
- Analyse des besoins sociaux
- Présentation des agents administratifs



7

## ENFANCE

- Vie scolaire
- Zébulon vacances de Février



8

## TRAVAUX URBANISME

- Fin des travaux du foot
- Le projet de la ZAE la Maladière

# CARNET



## Naissances

- PAIN Victoria le 14 octobre 2020
- JOUVE SARAGAGLIA Joane le 04 novembre 2020
- SAOUDI Shayma le 10 novembre 2020
- MONSEU DE BODINAT Estelle le 24 novembre 2020



## Mariage

- SAVIGNON Alex et GERBERT Chloé 19 décembre 2020



## Décès

- KARADOUMIANIAN veuve TCHAVOUCHIAN Maria 14 septembre 2020
- DREVET veuve JANY Lucienne 28 septembre 2020
- MICHEL André 07 octobre 2020
- CHEMIN veuve GLENAT Elise 18 octobre 2020
- MONNET Pierre 21 octobre 2020
- TOURRE Francine 03 novembre 2020
- SERVERA Alain 15 novembre 2020
- SPANU Maria 10 décembre 2020



10

## ECONOMIES D'ENERGIES



12

## MIXAGE CAFE

- Le compost
- Poubell' la vie



16

## CCAS VIE SOCIALE

- La nouvelle technologie au service du lien social
- Des colis pour remplacer le repas des aînés



17

## ASSOCIATIONS



## Journal communal

Mairie de Saint Vérand  
412 Le village  
38160 SAINT VERAND  
04 76 38 11 05  
[mairie@saint-verand-38.fr](mailto:mairie@saint-verand-38.fr)

Responsable de la publication

Photos de couverture

Mickaël TOMASI

Impression

Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

RETROUVEZ - NOUS

[www.saint-verand.fr](http://www.saint-verand.fr)

Commune de Saint Vérand

# 2021



Chère Saint-Vérannaise,  
Cher Saint-Vérannais,

Cette année 2020 a été particulièrement éprouvante, marquée par la crise sanitaire qui perdure avec ses conséquences économiques et sociales graves, une période anxiogène aux tensions palpables qui nécessite une attention et une adaptabilité de tous les instants.

Je regrette profondément que depuis sa mise en place, l'équipe municipale que je conduis n'ait connu que cette période de gestion de crise, empêchant ainsi toute rencontre, toute convivialité, tout échange durable si ce n'est masqué ou par média interposé.

Je regrette ainsi de faillir à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui permet justement de mettre en exergue ce sentiment partagé d'appartenance à notre village de Saint-Vérand, un village que l'on aime, un village que l'on anime, un village qui œuvre pour le bien-être et le mieux vivre de l'ensemble de la population du territoire de notre communauté de communes. Cette rencontre ne sera pas possible... et je le déplore !

Je dois cependant vous assurer de l'implication des élus et de l'ensemble des services municipaux qui ont, sans relâche, su faire preuve de pertinence et de diligence permettant ainsi la continuité de leur mission de service public de proximité.

Je tiens à rendre hommage à l'équipe du CCAS qui a été et sera encore en première ligne des soutiens et aidés aux plus fragiles d'entre nous qu'il nous faut accompagner dans cette période particulière.

Je remercie les équipes scolaires et périscolaires dont le dynamisme et l'implication ont permis l'accueil des enfants dans des conditions optimales de sécurité, l'équipe des secrétaires sans cesse au service des habitants de même que les agents techniques qui, dans l'ombre, tout au long de l'année, s'acquittent de tâches primordiales mais ô combien ingrates parfois.

J'aurai enfin une pensée émue pour tous les bénévoles du village en charge de nos associations, durement impactées par la crise sanitaire mais qui, je le sais, sauront rebondir car s'inscrivant, de manière intrinsèque, dans cette dynamique partenariale d'animation du village et de coopération intergénérationnelle.

L'espoir est aujourd'hui de mise même si nous réalisons que nous devons encore faire preuve collectivement d'une grande faculté de résilience dans cet environnement toujours inquiétant.

Pour reprendre les mots d'Edgar Morin : « Nous devons vivre avec l'incertitude et retrouver une forme d'humanisme. C'est aussi l'occasion de prendre durablement conscience de ces vérités humaines que nous connaissons tous, mais qui sont refoulées dans notre subconscient : que l'amour, l'amitié, la communion, la solidarité sont ce qui font la qualité de la vie. »

Dans la perspective de jours meilleurs, je vous souhaite de connaître à nouveau des rencontres à n'en plus finir autour de la table permettant ainsi les discussions où l'on refait le monde en réfléchissant à nos manières de vivre !

Permettez-moi, tout simplement, de souhaiter, pour chacun d'entre vous, le meilleur espéré !

Dominique UNI,  
maire de SAINT-VERAND

## Evolution du site internet de la commune

<http://www.saint-verand.fr>

Après 7 années de service, il est apparu nécessaire de reconfigurer le site Internet de la commune de Saint Vérand afin d'en améliorer la lisibilité et y ajouter certaines informations. Il est maintenant organisé autour de 6 thèmes et une page d'accueil qui fournit les informations courantes ou nouvelles.

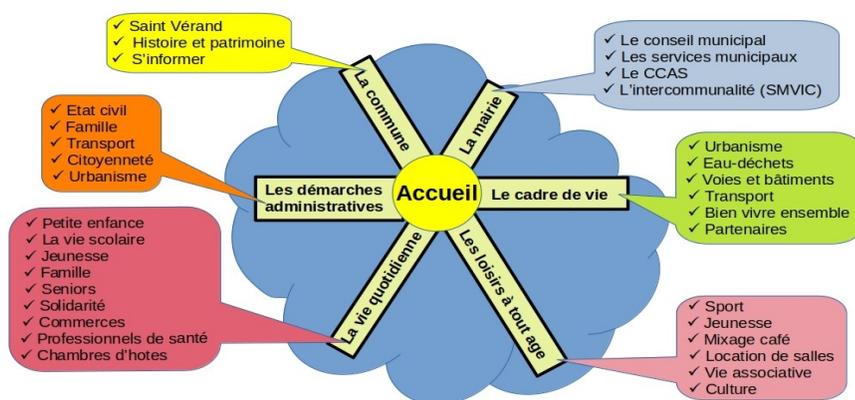
D'une manière générale, on peut présenter les différentes rubriques de la manière suivante :

⇒ La page d'accueil donne un accès rapide aux informations courantes et/ou souvent utilisées :

- ◆ Accès direct sur la droite de la page pour accéder directement à certaines pages du site.
- ◆ Les autres parties de la page sont organisées pour un accès aux informations courantes :

- Les actualités : pour celles de la commune,
- Actu à la Une : principalement orientées vers celles de la communauté de communes,
- Les évènements à venir : pour les futures activités de Saint Vérand et des communes environnantes.

Pour obtenir une information plus complète, il suffit de cliquer sur l'élément concerné.



◇ La page « Commune » présente les données et informations générales relatives à la commune ;

◇ « La mairie » fournit les informations sur l'activité du conseil municipal et des différents services municipaux ;

◇ « Les démarches administratives » sont là pour faciliter l'accès aux démarches, soit en

précisant un mode opératoire, soit en fournissant le lien vers le site officiel du service public qui le décrit parfaitement ;

- ◇ « Le cadre de vie » précise les règles et informations en matière d'environnement de vie dans différents domaines ;
- ◇ La vie quotidienne » est plutôt tournée vers les activités quotidiennes des habitants ;
- ◇ « Les loisirs à tout âge » est orientée vers les loisirs pour tous et comporte les règles et informations associées aux infrastructures et entités entrant dans le domaine des loisirs.

Quant au contenu même du site, il est en cours de mise à jour et/ou d'évolution. Les pages existantes ont été mises à jour et complétées, si nécessaires. Des pages supplémentaires sont en cours d'élaboration et le site devrait avoir trouvé sa version finale en mars 2021.

Néanmoins, bien qu'il n'ait pas vocation à servir de blog, son contenu n'est pas fermé et évoluera en fonction des besoins futurs.

**Michel MOTTUEL**  
Conseiller Municipal



## ANALYSE DE BESOINS SOCIAUX ET PRIORITES DU MANDAT

### Un grand merci à vous !

La mairie et le CCAS vous ont tous sollicités pour répondre à un questionnaire sur les besoins sociaux et les priorités du mandat.

Vous donner la parole à chacun, comprendre vos attentes, vos besoins, vos difficultés, voici ce qui a guidé notre approche.

Cette connaissance spécifique permet d'apporter un éclairage aux élus, pour décider des orientations à prendre à court, moyen et long terme, dans la limite des finances publiques de la commune.

Vous avez été nombreux à répondre (311 réponses), avec beaucoup d'implication et de sincérité sur vos réalités quotidiennes.

Vous avez apporté une multitude d'informations, d'alertes, de propositions pertinentes et innovantes. Il se profile, de vos besoins individuels exprimés, un certain nombre de besoins partagés collectivement.

Vous avez été également nombreux à manifester de l'intérêt pour poursuivre la réflexion ensemble autour de thèmes bien spécifiques.

Voici les grandes priorités du mandat que vous avez exprimées :

Il est encore trop tôt pour faire un retour complet de tous les résultats et d'envisager des suites.

C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous dans un numéro spécial du bulletin municipal qui paraîtra au printemps 2021.

D'ores et déjà, tout le conseil municipal et les membres du CCAS tiennent à vous remercier sincèrement pour votre belle implication !

### **ACTION SOCIALE :**

Actions solidaires, CCAS, MixAge Café

### **MOBILITE DOUCE :**

Pistes cyclables, chemins piétons

### **COMMERCE ET CIRCUITS COURTS :**

Café, restaurant, marché

**Claude MULLER**

Adjointe Action sociale

## Présentation des agents administratifs

Après le départ de Sandrine Diez courant septembre et une période intérimaire assurée par le Centre de Gestion, Céline VEHIER a pris ses fonctions mi-novembre au poste de secrétaire comptable de notre commune. Céline, 40 ans et 2 enfants, originaire de la région, a travaillé une quinzaine d'années sur Grenoble au sein de l'Université. Dotée d'une solide expérience de secrétaire administrative et gestion, Céline souhaitait travailler au sein d'une structure à échelle humaine et retrouver un lien de proximité avec les usagers et l'action publique de terrain. Dès sa prise de fonction, elle a pu démontrer son efficacité, son sérieux et sa réactivité et toujours avec bonne humeur ! Malgré le retard accumulé ces derniers mois et les échéances importantes de début d'année, nous sommes confiants pour cette nouvelle prise de poste et souhaitons à Céline, une bonne intégration au sein de l'équipe municipale.



Céline rejoint donc l'équipe administrative qui vous accueille chaque jour avec le sourire à Saint Vérand aux côtés de Coralie AYRAULT en poste depuis cet été, Martine LAPIERRE et Catherine VALENTE responsable de l'agence postale.

Jean-Philippe GORON

Adjoint aux Finances et au Développement durable

### Panneau Pocket

L'application qui vous permet de suivre les actualités de la commune en direct.

Vous pouvez consulter la page de la commune sur le site internet ou en installant l'application sur votre téléphone portable.



### Formulaire de collecte de données :

Vous avez toujours la possibilité de mettre à jour vos coordonnées directement en Mairie ou en ligne :

[http://webquest.fr/?m=91470\\_formulaire-de-collecte-](http://webquest.fr/?m=91470_formulaire-de-collecte-)

## Vaccination

### COVID

VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS

ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE VACCINER

Inscrivez-vous sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Si vous rencontrez des difficultés,

nous vous invitons à vous signaler en Mairie

04 76 38 11 05.

Un bénévole et un conseiller municipal vous accompagneront dans la démarche.



## ZEBULON



La reprise du 2 novembre dernier, accompagnée de nouveaux protocoles sanitaires, a demandé une réorganisation des services de restauration scolaire et des lieux d'accueils de la garderie.

Malgré cela, c'est une équipe soudée qui a redoublé d'imagination pour accompagner les élèves de maternelle et de primaire dans les meilleurs conditions possibles jusqu'aux vacances de Noël.

Cette période s'est clôturée par un spectacle De la Chouette Comédie « J'vous raconte pas le Père Noël » pour les élèves du CE1 au CM2. Un spectacle spécialement préparé à destination de petits groupes de classes, qui a eu lieu le vendredi 11 décembre, dans le respect du protocole sanitaire.

Pour les élèves de petite section jusqu'aux CP c'est la compagnie Marionnettes Coconut qui les a ravi le vendredi 18 décembre.

Les enfants ont adoré ces deux spectacles, qui ont permis une belle parenthèse dans ce contexte si morose et anxiogène.

### Zébulon accueillera les enfants du 8 au 12 Février 2021 !

L'équipe d'animation s'est réunie afin d'établir ses objectifs pédagogiques. Nos recherches sont basées sur la vie de groupe, le bien-être, savoir aimer sa structure et s'exprimer. Et ce n'est pas tout, nous mènerons les enfants à exprimer et cibler leurs émotions.

Tout au long de la semaine de nombreuses activités variées seront proposées pour satisfaire ces petits aventuriers : atelier cuisine, décoration, présentation de nouveaux jeux... et un spectacle pour tous avec « La Chouette comédie ». Les Kings découvriront le métier de journaliste auprès de Fred de la Radio Sud Grésivaudan.

Le programme est sur le site de la commune de Saint Vérand depuis le vendredi 15/01/2021. Date d'ouverture des inscriptions : le lundi 18/01/2021.

L'équipe d'animation a hâte d'accueillir les enfants.

## Derniers travaux côté foot

Courant octobre ont démarré les travaux d'extension des vestiaires du foot. L'entreprise Giraud Marchand a réalisé les opérations de passage des différents réseaux nécessaires aux futurs locaux, la maçonnerie et la toiture terrasse.

Début Janvier les menuiseries extérieures ont été posées par les Ets Jannon de St Gervais.

Afin de diminuer la consommation énergétique, la chaudière vétuste, ainsi que le ballon de production d'eau chaude et le système de chauffage du foyer, ont été remplacés par des modèles plus performants.

L'entreprise Balme Rognin réalisera aussi l'aménagement des deux nouveaux vestiaires. Les travaux devraient se terminer fin Mars.

Les agents techniques réaliseront les derniers aménagements intérieurs et extérieurs.

Cette réalisation tant attendue permettra de disposer d'un équipement sportif de qualité doté de trois vestiaires arbitres et quatre vestiaires joueurs. En plus de répondre aux aspects réglementaires demandés par la fédération de football, elle améliorera l'environnement des joueurs et facilitera le travail des dirigeants de l'AS VER-SAU.



**Olivier GAILLARD**  
Adjoint aux Travaux

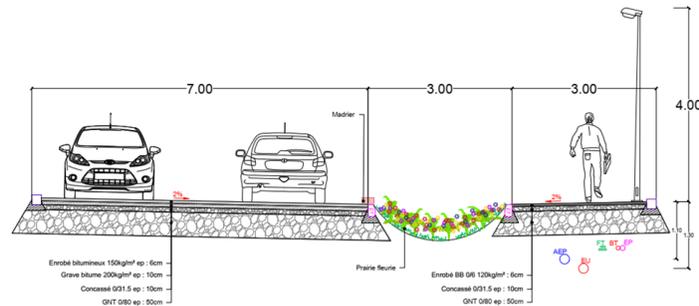
## URBANISME

La Zone d'Activités Économiques (ZAE) de la Maladière est entièrement située sur la commune de Saint Sauveur. Elle est classée depuis de nombreuses années en zone de développement économique au document d'urbanisme de la commune de Saint Sauveur mais également au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Grande Région de Grenoble.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence "économie" est au niveau locale exercée par les intercommunalités, c'est donc Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) qui gère 22 zones d'activités économiques (ZAE) sur notre territoire, soit un total d'environ 220 hectares.

L'extension et l'aménagement de la ZAE de la Maladière entre Bricomarché et MDA sont réalisés par la SMVIC et correspondent à un lotissement pour des activités industrielles ou artisanales de 8 lots. Ce tènement est limitrophe à notre commune. Une voirie depuis la rue des Acacias a été aménagée vers l'ouest pour desservir les futurs lots. Elle sera bordée au nord d'une noue recueillant et stockant les eaux pluviales de la voirie. Un trottoir sera aménagé au nord de cette noue.

COUPE TYPE AA' 1/50



Après concertation sur le projet avec la SMVIC, en particulier les lots limitrophes avec notre commune, la municipalité a obtenu des prospectus (règles de reculs et de gabarits) supplémentaires ajoutés au règlement afin de protéger les habitations au nord des lots 1 et 2 sur la commune de Saint Vérand avec notamment :

- ⇒ Interdiction de construire en limite nord et à moins de 5 mètres de celle-ci.
- ⇒ Entre 5 et 15 mètres de la limite nord, la hauteur maximale des constructions est limitée à 6 mètres au lieu de 15 mètres.
- ⇒ Sur le reste des lots 1 et 2, la hauteur maximale des constructions est limitée à 8 mètres au lieu de 15 mètres.

De plus il a été demandé par la commune de Saint Vérand de limiter le trafic routier sur la rue des Acacias, en interdisant, le tourne gauche au débouché de cette nouvelle voirie interne coté MDA.

La première phase du chantier est achevée depuis fin décembre. Les travaux ont été réalisés par un groupement d'entreprises : TOUTENVERT, MANDIER TP, ROUTIERE CHAMBARD sous maîtrise d'œuvre d'Alp'Etudes et maîtrise d'ouvrage de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Désormais il convient que l'entreprise GIAMMATTEO intervienne pour le compte d'ENEDIS afin de réaliser le raccordement électrique et la pose d'un poste de transformation électrique.

Les travaux vont débuter mi-janvier 2021. La durée de ces travaux est estimée à quelques semaines, pour une mise sous tension prévue fin février 2021.

Dès la fin de l'intervention des travaux pour le compte d'ENEDIS, le chantier reprendra pour finaliser l'aménagement de la zone d'activité : réalisation de l'enrobé, du marquage au sol, pose des potelets, des candélabres et réalisation de l'engazonnement des noues. Enfin, la maison existante située sur l'emprise de la zone d'activité sera démolie au printemps 2021.

A ce jour, un lot est commercialisé. Il s'agit de l'implantation de la Fromagerie ROCHAS de Quincieu. Les travaux seront réalisés par l'entreprise SBI et devraient débuter au premier trimestre 2021.



**Stéphane TOURNOUD**  
Adjoint à l'Urbanisme

Même si la première économie est celle que l'on ne dépense pas, il faut savoir investir à bon escient notamment pour améliorer l'isolation ou le rendement énergétique de ses installations de chauffage. Actuellement les aides financières sont nombreuses et parfois importantes. Dans le maquis des aides nationales ou locales n'hésitez pas à vous faire accompagner par des professionnels d'INFO Energie.

## Aides des collectivités locales

De nombreuses collectivités locales (communautés de communes ou d'agglomération, Région), proposent des aides financières parfois importantes. Prenez contact avec sur [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org) pour connaître en détail ces dispositifs.

## Travaux d'économie d'énergie à 1€

Les offres de travaux d'économie d'énergie à 1 € sont partout : dans la presse, sur le web, par e-mail ou démarchage téléphonique... Elles éveillent la suspicion des particuliers. Certaines de ces offres sont bien réelles et reposent sur le cumul de dispositifs d'aides nationaux. Ces offres « à 1 euro » doivent plutôt s'entendre comme des offres « à partir de 1 € ». Ces programmes ont été conçus par l'Etat pour lutter contre la précarité énergétique. Ils s'appuient sur les dispositifs financiers existants (CEE, crédit impôt). Ils sont soumis à conditions de ressources

Deux parcours s'offrent à vous :

- ◆ Soit le parcours classique : je fais le choix d'une entreprise locale (SAV assuré, travaux adaptés aux contraintes de mon logement, choix de l'isolant, maîtrise du budget : je paye les travaux et je touche les aides financières).
- ◆ Soit le parcours offre à 1€ : je fais le choix d'une offre commerciale tout prête financée par un fournisseur d'énergie (pas d'avance de frais).

Les travaux éligibles concernent : Isolation des combles perdus, Isolation des sous-sols, Pompe à chaleur, Chaudière bois, Chaudière à gaz très haute performance énergétique.

## Principales aides

### Les certificats d'économies d'énergie

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations essence, enseignes pétrolières) proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics gratuits pour vous aider à réaliser des économies d'énergie. Ces aides sont accessibles à tous sans condition de ressources. Ce dispositif bonifie certains travaux grâce au « Coup de pouce Chauffage », au « Coup de pouce Isolation », au « Coup de pouce Thermostat avec régulation performante » et au « Coup de pouce Rénovation performante d'une maison individuelle ».

### MaPrimeRénov'

Cette prime vous aide à réaliser vos travaux de rénovation énergétique et améliorer le confort de votre logement. Vous pouvez effectuer toutes les démarches en ligne. La prime vous est versée rapidement après la fin de vos travaux. A partir du 1er octobre 2020, MaPrimeRénov' s'ouvre à tous les propriétaires occupants, à l'ensemble des copropriétaires, aux propriétaires bailleurs avec un bonus pour les propriétaires de passoires thermiques. MaPrimeRénov' va progressivement remplacer le crédit d'impôt et les aides de l'Anah. MaPrimeRénov' vient soit en déduction de l'impôt sur le revenu, soit la somme est créditée pour les personnes non imposables.

### L'éco-prêt à taux zéro (Eco PTZ)

L'éco-prêt à taux zéro permet de bénéficier d'un prêt d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation. Un éco-prêt à taux zéro complémentaire peut être demandé dans les 5 ans qui suivent la clôture du premier prêt pour réaliser d'autres travaux. Les deux éco-prêts ne doivent pas excéder 30 000 € pour un même logement.

### La TVA à taux réduit

Pour les travaux de rénovation, le taux de TVA appliqué est généralement de 10 %. Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et les travaux indissociablement liés, ce taux est réduit à 5,5 %. Pour bénéficier de cette aide, vous n'avez pas de démarche à faire. Le professionnel ayant réalisé les travaux vous appliquera directement cette TVA sur la facture.

## Points de vigilance

- Ne donnez pas votre accord immédiatement, sans prendre le temps de réfléchir. Certaines démarches commerciales vous pressent à signer rapidement les devis sans vous accorder suffisamment de temps pour réfléchir. Ce manque de réflexion peut être très dommageable pour votre projet de rénovation : les équipements proposés ne sont peut-être pas adaptés à votre logement, les travaux ne sont peut-être pas utiles.
- Ne croyez jamais les entreprises qui affirment intervenir au nom de l'ADEME, de l'Etat, du Département de l'Isère... Actuellement, des campagnes de démarchage téléphonique frauduleux ont cours, usurpant le nom de l'ADEME ou d'autres organismes pour vous tromper et vous inciter à réaliser des investissements de performance énergétique.
- Rétractez-vous rapidement si vous avez un doute. En cas de signature lors du démarchage téléphonique ou à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours. Il suffit de renvoyer le bordereau de rétractation, qui doit être joint au contrat. Si ce n'est pas le cas, il faut envoyer au vendeur une lettre recommandée avec accusé de réception. C'est la date d'envoi indiquée par la Poste qui fait foi.

## Dans tous les cas de figure, pour bénéficier de ces aides,

- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel labellisé RGE Reconnu Garant de l'Environnement.
- Les travaux doivent être conformes à des exigences de performance qui varient en fonction des aides (lire attentivement les règlements d'aides).
- Les dossiers de subventions et les demandes de prêt doivent être déposés avant d'engager les travaux.

### Contact et informations

[www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

(plateforme locale rénovation énergétique)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)

**Jean-Philippe GORON**

Adjoint aux Finances et au  
Développement durable

## LE COMPOST

« L'odeur de l'humus donne envie de pénétrer la forêt et de s'y abandonner le temps d'une promenade ».

Sylvain Tesson.

### POURQUOI DEBUTER UN COMPOST

Faire un **geste pour la planète** en diminuant son volume d'ordures ménagères :

Nos poubelles renferment 30 % de biodéchets soit ~100kg / an /hab et un composteur permet de composter jusqu'à 1 tonne de biodéchets par an !!

Or les biodéchets contiennent 60 à 90% d'eau, le compostage évite ainsi une dépense énergétique importante pour leur traitement et permet **d'apporter au sol un amendement** naturel et gratuit : vous redonnez au sol la matière organique et les éléments prélevés par les cultures ; vous participez au cycle naturel de la matière.



### QU'EST-CE QUE

#### LE COMPOSTAGE ?

C'est la décomposition des déchets organiques (ici essentiellement végétaux) par les organismes du sol pour donner de l'humus.

Les organismes visibles à l'œil : les vers de terre et myriapodes (mille-pattes), les acariens, les cloportes, les coléoptères et autres insectes.

Les micro-organismes non visibles à l'œil : des bactéries, des champignons, des actinomycètes...

Tous ces organismes (plusieurs millions au m<sup>2</sup>) vont « digérer » les déchets pour les transformer en compost mûr de couleur foncée à l'odeur agréable d'une terre de forêt.

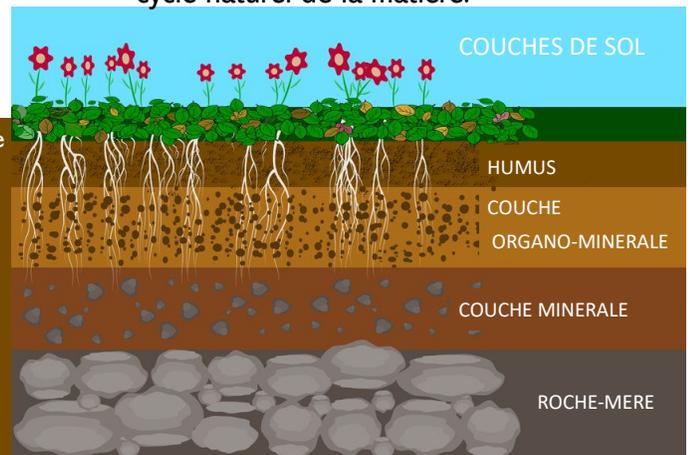
Mais tout ce petit monde a besoin d'eau et d'oxygène (en aérobie) : faute de quoi on passe en anaérobie (sans oxygène) avec présence d'autres organismes produisant des gaz malodorants.

### QUELQUES CHIFFRES

En France, selon l'étude de l'Ademe de 2015, 1 personne/2 composte ses déchets cuisine ou ses déchets verts ou les deux, et selon l'étude de 2017 plus de 60% sont prêts à se lancer s'ils sont accompagnés.

### BON A SAVOIR

L'humus est la couche supérieure du sol créée, entretenue et modifiée par la décomposition de la matière organique, principalement par l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol.



L'humus est une matière souple et aérée, qui absorbe et retient bien l'eau, de pH variable selon que la matière organique est liée ou non à des minéraux, d'aspect foncé (brunâtre à noir), à l'odeur caractéristique. L'humus se distingue du compost par son origine naturelle, mais partage avec lui beaucoup de propriétés, notamment sa capacité à retenir l'eau et les nutriments.

### DE QUOI A-T-ON BESOIN POUR COMPOSTER ?

#### A LA MAISON



un récipient dédié aux déchets compostables, petite poubelle, saladier avec couvercle, grand bocal ...



#### DANS LE JARDIN

→ un tas dans un coin si l'on a un grand jardin mélangé régulièrement c'est le plus simple et le moins cher mais ça marche !!  
→ un composteur : ressemble à un cube sans fond. Plus pratique, plus esthétique

## DESCRIPTION DES COMPOSTEURS



En plastique : peut-être les plus utilisés mais c'est une matière peu écologique

En bois : esthétiques, écologiques, ils peuvent être faits maison ou achetés (possibilité d'en acheter en déchetterie à un prix très raisonnable).

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4467-composter.htm>

C'est souvent un cube de 80cm à 1m de côté muni d'un couvercle et d'une trappe ou de parties amovibles sur le devant pour la récupération du compost.

Il faut savoir que ce volume ne permet pas de faire monter en température le compost suffisamment pour détruire les maladies ou les parasites (attention donc aux déchets que l'on y mettra).

## EMPLACEMENT

→ Sur une surface plane, directement sur le sol propre (pas de sol bétonné ou de film plastique afin que la faune du sol puisse remonter dans le compost).

→ Dans un endroit protégé du vent et mi-ombragé afin que le compost ne se dessèche pas trop vite

→ Pas trop loin de la maison et facilement accessible, car on va souvent s'y rendre (une à 2 fois par jour) pour l'alimenter

<http://reseaucompost.org/fiches-techniques/>

## QUE METTRE DANS LE COMPOST ?

### LES MATIERES CARBONEES

Ces substances carbonées fournissent après décomposition, le plus d'humus stable (non lessivées par les pluies). Utilisées seules, elles se décomposent lentement car elles manquent d'eau et d'azote.

**DE TOUT UN PEU !!**

### LES MATIERES VERTES

A l'inverse des matières carbonées, les matières vertes sont humides, molles et se décomposent rapidement.



## IMPORTANT

L'azote est essentiel pour la vie des organismes décomposeurs.

Pour un bon dosage carbone /azote et maintenir une bonne aération du compost, il faut donc à peu près moitié matière verte, moitié matières carbonées.

Les millions de micro-organismes, bactéries qui vont décomposer ses matières ont besoin d'eau, d'oxygène et d'énergie. Cette énergie ils vont la trouver dans les matières vertes riches en azote d'où l'importance de bien respecter le rapport carbone /azote, Un manque d'azote, d'eau et d'oxygène ne permettra pas aux matières carbonées de se décomposer normalement.

## COMMENT DEMARRER ?



Au fur et à mesure de vos tailles ou ratissages en particulier à l'automne, constituer à côté de votre compost, un tas de matières carbonées : branches broyées, brindilles sèches, feuilles mortes... Lorsque vous verserez vos déchets de cuisine, vous pourrez aussitôt les recouvrir de ces matières, sinon à certaines époques notamment en hiver, vous risquez de manquer de ces précieuses matières.

1



Démarrer votre compost en mettant au fond un lit de branches broyées, il facilitera le drainage et l'aération.

2



Faites ensuite un apport de déchets de cuisine, alterner ensuite par couches d'environ 20 cm comme le principe des lasagnes.

3



Aérer et remuer est essentiel, car les micro-organismes décomposeurs ont besoin d'oxygène. Sans cela, il se produit une fermentation putride malodorante qui rend le compost peu fertile. S'il y a trop de matières vertes, elles se tassent en fermentant ce qui diminue l'aération. Les mélanger aux matières carbonées assez grossières permet de maintenir une porosité suffisante, cela vous évitera de remuer trop souvent.

4



Arroser si nécessaire  
Au toucher vérifier régulièrement que la masse est suffisamment humide pour permettre une bonne décomposition. Évitez les excès d'humidité, recouvrir votre bac d'une planche pour le maintenir à l'ombre et ainsi éviter le dessèchement.

## QUAND LE RECUPERER ?

Un compostage bien respecté peut être utilisé au bout de 8 à 12 mois. Bien décomposé, il doit avoir une couleur noirâtre. Utilisé avant il peut avoir un effet néfaste.

Gardez le compost humide jusqu'à son utilisation. Un manque d'eau entraînera la mort des organismes décomposeurs.

## COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

En règle générale, le compost ne doit pas être enfoui en profondeur.

Il peut être épandu à la surface du sol, de préférence après avoir été ameubli et aéré.

Griffer ensuite la terre permettra de l'incorporer aux premiers centimètres du sol, il sera repris par les vers de terre et ainsi enfoui.

L'automne et le printemps sont les saisons les plus favorables pour épandre le compost car les vers de terre y sont très actifs.

Dosage : après avoir récolté de beaux légumes, il faudra bien restituer au sol ce que vous avez prélevé. Pour maintenir une bonne fertilité faites un apport de compost 10 à 12kg au m<sup>2</sup> par an.



## LE LOMBRICOMPOSTEUR

Idéal pour les personnes n'ayant ni jardin, ni balcon et fortement conseillé pour ceux qui n'ont que des déchets de cuisine à composter.

On l'appelle lombricomposteur mais les vers qui transforment les végétaux en matière organique ne sont pas des lombrics. On devrait dire plus justement vermicomposteur.

Il est constitué de plusieurs étages perforés. Les vers rouges (*Eisenia*) appelés également vers de fumier, dévorent les déchets : lorsqu'ils ont transformé un étage, ils passent à l'étage supérieur. Leurs déjections produisent 2 sortes d'engrais : un liquide et un pâteux, utilisés comme engrais.

Vivant généralement sous la terre, ils cherchent un environnement frais, sombre et humide. Aussi, un peu d'eau fraîche au moment de l'installation du lombricomposteur fournira généralement suffisamment d'humidité à la litière, mais une vaporisation additionnelle sera parfois nécessaire.

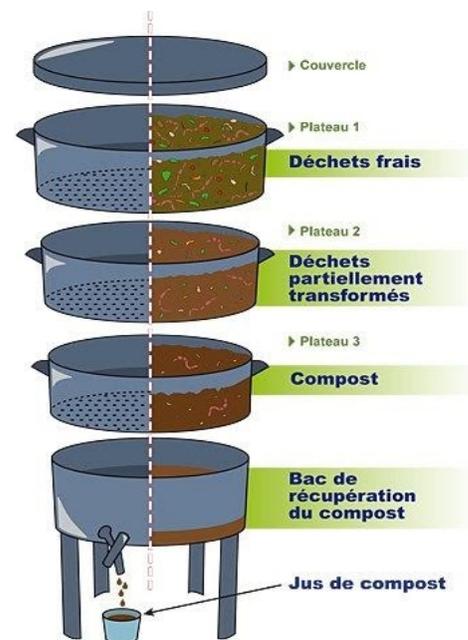
Voraces, donnez-leur une bonne quantité de nourriture : restes de fruits et de légumes (sauf des oignons, échalotes, ail et les agrumes) ; « mais puisqu'ils n'ont pas de dents », coupez la nourriture en petits morceaux. Pour une bonne digestion, ajoutez une petite quantité de sable à la terre. Ils aiment aussi le carton détrempe et déchiqueté, le papier, les feuilles et les coquilles d'œufs brisées.

Vous pouvez fabriquer un excellent fertilisant liquide avec les déjections de vers ; ajoutez-y de l'eau jusqu'à ce que le mélange ait la couleur d'un thé faible. Le liquide recueilli dans le bac inférieur fait aussi un bon engrais, mais il doit aussi être dilué à 10%.

Les lombricomposteurs ont un coût assez élevé sur le marché, il peut être intéressant de le fabriquer soi-même.

Pour plus d'infos : [lombricompostage.org](http://lombricompostage.org)

Pour trouver des vers : <http://www.plus2vers.fr/>



Rédigé au temps du confinement.

Novembre 2020.

Brigitte, Joseph, Denis.

L'équipe des jardiniers du Mixage Café.

# POUBEL'LA VIE

/15

Depuis plusieurs années, les adolescents sont impliqués régulièrement au sein du Mixage Café dans des actions citoyennes et solidaires : « les p'tits coups de main de l'été » destinés à rendre service aux plus âgés, les chantiers de nettoyage de la commune après la vogue, la réfection des chemins ....



Imaginé en 2018, le projet « POUBEL'LA VIE ADOS » a pu enfin voir le jour en Octobre 2020, malgré le contexte très particulier. Il est soutenu par la CAF et la SMVIC.

Apporter leur contribution en faveur de l'environnement, lutter contre les actes d'incivilité, faire passer des messages pour un monde plus respectueux, en utilisant une touche d'éco-citoyenneté originale, voici les objectifs qui ont guidé la démarche des adolescents.

Pour se faire, ils ont été accompagnés par les animateurs du Mixage Café sur le choix des visuels et des textes « chocs » pour aboutir à la création de 12 panneaux implantés sur toute la commune.

Au travers de ces actions, il s'agit de rendre les adolescents acteurs de leur territoire et d'être partie prenante d'une démarche de développement durable qui leur est chère.

Initialement, ce projet ados s'inscrivait dans la semaine POUBEL'LA VIE tout public, qui prévoyait de nombreuses animations et rencontres autour des déchets. Annulée en raison de la progression du virus, le Mixage Café compte bien remettre en place ce projet en 2021, lorsque les conditions le permettront.



Claude MULLER  
Adjointe Action sociale



## Mixage Café : la nouvelle technologie au service du lien social

Alors que tout est fait pour une réduction maximale des liens sociaux, amicaux, familiaux .... Qui aurait cru qu'en 2020 le Mixage Café s'organiserait aussi vite pour proposer de nombreux ateliers, créer des outils pour dialoguer, malgré sa fermeture et le contexte sanitaire qui nous empêche de nous rencontrer ?

Et pourtant, c'est le cas ! Depuis le début du confinement, les salariés sont mobilisés et font preuve de nombreuses initiatives pour maintenir le lien social, animer des activités et créer des discussions virtuelles en utilisant le système de visio-conférence, les réseaux sociaux facebook, instagram etc.

Et ces initiatives portent leurs fruits avec la participation des intervenants et des bénévoles parties prenantes ainsi qu'un public de plus en plus nombreux : sport adapté, exercices de mémoire, conseils bien-être, après-midis jeux, vidéo sur le compostage, comptines pour les bébés et même des débats philo sur des thèmes de la vie quotidienne.



Sans relâche, l'équipe du Mixage Café imagine chaque semaine des animations, concocte des énigmes scrabble, sonde les participants, crée des vidéos et suscite les échanges et les témoignages. Tout cela pour permettre au public, malgré le contexte, de conserver des activités de loisirs et de partage. En complément, des liens par téléphone sont également établis régulièrement avec le public qui ne dispose pas de matériel de connexion.

Tous ces dispositifs se poursuivent en 2021, en attendant que le Mixage Café puisse réouvrir ses portes à tous les publics.

A partir de Janvier, les salariés se mobilisent également pour faciliter l'accès aux droits. A l'heure où les modes de vies sont profondément bouleversés, de nombreuses personnes se retrouvent dans l'incapacité d'effectuer leurs démarches administratives. Aussi le Mixage Café propose des rendez-vous individuels d'accès aux droits (démarches santé, CAF, Retraite, renouvellement cartes identité, passeport, impôts etc).

## Des colis pour remplacer le repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, le CCAS n'a pas pu organiser le traditionnel repas des aînés. Mais pour garder une pensée pour ses aînés et faire perdurer la tradition, il a fait le choix cette année d'offrir à chaque habitant de 70 ans et plus, un petit colis de fin d'année constitué de produits 100% « made in sud Grésivaudan ».

Pas moins de 333 colis ont été distribués lors de permanences ou apportés au domicile des personnes qui ne pouvaient se déplacer. Même s'ils ne remplaceront pas la fête traditionnelle annuelle où les convives prennent plaisir à se retrouver, nous espérons qu'ils auront été pour vous, une petite touche de plaisir en cette fin d'année si particulière au goût amer. Merci à tous les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour faire en sorte que cette distribution s'organise dans les meilleures conditions.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021, pour un repas de retrouvailles exceptionnelles qui nous permettra d'apprécier encore plus le plaisir d'être ensemble.

Claude MULLER  
Adjointe Action sociale



## Association Sports Loisirs Bien Être

**Les adhérents sont au rendez-vous.**

Sports Loisirs Bien-Etre (SLBE) vient de démarrer sa 3ème saison avec 10 créneaux horaires afin de répondre à l'afflux des demandes : Marche Nordique (5), Pilates Renforcement Musculaire (3), Bien Vieillir (2). A ce jour, 110 adhérents dont 40 Saint-Vérannais se sont inscrits à une ou plusieurs activités, soit une progression de 50% par rapport à l'an dernier.

Un grand merci à ces sportifs de tous âges (de 32 à 86 ans) qui prennent plaisir à se retrouver chaque semaine pour à la fois entretenir forme et lien social.

L'arrêt total des activités en novembre 2020 a amené notre éducatrice sportive (Christelle) à proposer chaque semaine plusieurs séances à distance.

La reprise tant attendue de ce début d'année sera l'occasion de piquer et pousser avec force sur les bâtons. Nous rappelons que des places demeurent disponibles dans le groupe du jeudi soir de 18h30 à 20h. Ce créneau horaire offre de belles occasions de profiter de moments magiques (silence, lumière, animaux, ...) au cœur des bois.

Cette nouvelle année s'annonce riche en nouveautés avec plusieurs projets en préparation : activités multisports à destination des enfants et activités sportives pour parents et enfants. Nous communiquerons à ce sujet dans les prochains mois.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter notre animatrice Christelle  
06 26 61 18 71 - [assosbe@yahoo.com](mailto:assosbe@yahoo.com)



**Marche Nordique  
nocturne le jeudi**

## De la nouveauté à emporter



Food Moon Truck est un food-truck spécialisé dans la crêpe et la galette, les produits sont issus de producteurs locaux du Royans/Vercors et plus largement de la Drôme et de l'Isère.

Vous pourrez donc déguster des crêpes et des galettes garnies au St Marcellin, Bleu du Vercors, aux raviolos, à la caillette ou encore à la truite fumée.

**Rendez-vous tous les  
dimanches matins  
de 10h à 14h  
sur le marché des producteurs  
de Saint Vérand**

Suite à l'annulation de la Mondée, le Comité des Fêtes a organisé le dimanche 10 janvier une vente à emporter du repas prévu initialement.

Dès 8h tous les membres étaient au fourneau pour préparer la cuisson des saucissons et pommes de terre, et pâtés provenant de la ferme de Rossat.

Un moment convivial qui a été apprécié par tous et a permis malgré la distance, des échanges chaleureux.

## Le comité des fêtes



## RADIO SUD GRESIVAUDAN



L'association Radio Sud Grésivaudan s'est installée début décembre à Saint Vérant. Pour vous la présenter, nous n'avons pas résisté à l'envie d'inverser les rôles et d'interviewer Fred, son créateur.

**JM-** Bonjour Fred, te voilà installé dans les locaux de la mairie de Saint-Vérant depuis début décembre, comment vas-tu et as-tu été bien accueilli ?

*F-* Tout se passe bien et j'ai reçu un merveilleux accueil, je ne pouvais pas espérer mieux.

**JM-** Tout d'abord qu'est-ce qui t'a donné l'envie de faire de la radio ?

*F-* Ce qui m'a donné envie ? J'ai huit ans, dans les années 70, 80. Ma mère travaille de nuit. J'ai découvert une radio qui permettait de faire des dédicaces, ça créait un lien fort. J'ai découvert cette magie que

proposait la radio.

**JM-** On parle de radio web ou FM, Radio Sud Grésivaudan, c'est quoi ?

*F-* RSG a démarré sur le web, on émet maintenant sur la radio FM sur le 88.3 et on a une particularité, c'est que c'est une radio pédagogique.

**JM-** C'est quoi pour toi au niveau local, un bon animateur radio ?

*F-* Tout d'abord, c'est quelqu'un de curieux, qui s'intéresse à tout avec un petit brun de chauvinisme.

**JM-** Et maintenant, quels sont tes projets ? Des reportages, des ateliers ?

*F-* Dans les grilles de nos programmes, on veut donner de la place aux associations. Avec des rubriques qui apportent quelque chose aux habitants, comme par exemple avec « Espace Nature Isère » pour parler d'environnement ou « l'association Roule à vélo » pour les déplacements. Le but c'est de donner la parole à ceux qui veulent faire quelque chose.

**JM-** Comme le Mixage Café sur Saint-Vérant par exemple ?

*F-* Oui, le Mixage Café a déjà sa chronique et on part aussi sur un projet de faire des ateliers de radio avec le Mixage Café. Le but de Radio Sud Grésivaudan est de devenir une « radio Ecole ».

*On veut que les enfants puissent être en immersion au sein de la vie d'une rédaction telle que la nôtre, apprendre au fur et à mesure et chacun à son rythme.*

**JM-** Dans tous les domaines de la radio, je suppose ?

*F-* Oui, ça va de la rédaction d'une petite annonce à une interview, c'est ce que je fais actuellement.

**JM-** Comment fait-on pour te joindre ?

*F-* On peut par mail : [radiosudgresivaudan@gmail.com](mailto:radiosudgresivaudan@gmail.com) ou même passer dans nos locaux le matin, le plus simple c'est entre dix heures et midi.

**JM-** En résumé, Radio Sud Grésivaudan a un rôle de pédagogie et d'assistance aux associations, mais pas que, je suppose.

*F-* Oui, on n'oublie pas les professionnels qui peuvent avoir besoin d'un coup de pouce. En fait il y a très peu de sujets que l'on n'évoque pas à la radio. On évite les sujets polémiques.

**JM-** Et la politique ?

*F-* Oui, on en parle. On a un rendez-vous le samedi matin avec les élus. Permettre par exemple à « l'Interco » de mieux faire connaître son rôle, son travail et ses commissions.

**JM-** Une dernière chose, Qu'as-tu envie de dire aux lecteurs du petit bulletin municipal ?

*F-* Meilleurs vœux à tous et merci aux Saint-Vérannais pour leur accueil. Et la porte de la radio reste ouverte aussi à toutes les personnes isolées, qui se sentent seules. On a une machine à café...

**JM-** Merci Fred.

*F-* Merci à toi aussi.

Propos recueillis par  
Jean-Marc BOURGOGNE  
Conseiller municipal

## Saint Vérand Hier et Aujourd'hui

### Les hameaux de Saint-Vérand

Sans remonter aux chasseurs-cueilleurs du paléolithique, qui déjà avaient besoin de pouvoir renseigner sur les endroits où ils avaient trouvé de la nourriture, on peut observer que dans la vie en société, qu'il s'agisse de se déplacer ou de se mettre d'accord sur la propriété, l'usage, les caractéristiques diverses d'un lieu, il est indispensable que chaque lieu dispose d'un nom et que chacun puisse l'identifier clairement.

Au fil des siècles, les toponymes, ou noms de lieux, ont répondu à cette nécessité.

A Saint-Vérand, on compte un peu plus de quatre-vingt toponymes. Ils désignent ce que l'on appelle communément des hameaux, c'est-à-dire des petites unités territoriales de vie aux contours délimités par des repères topographiques comme des combes ou des chemins.

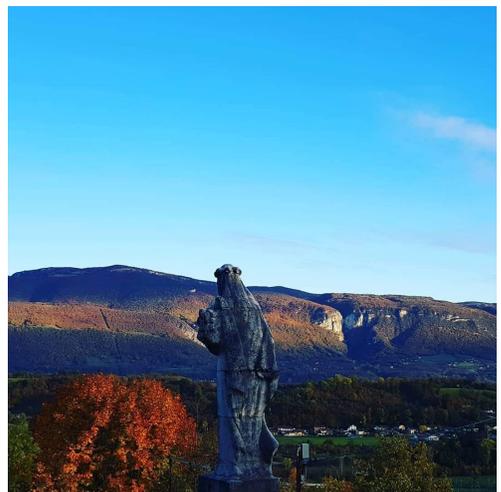


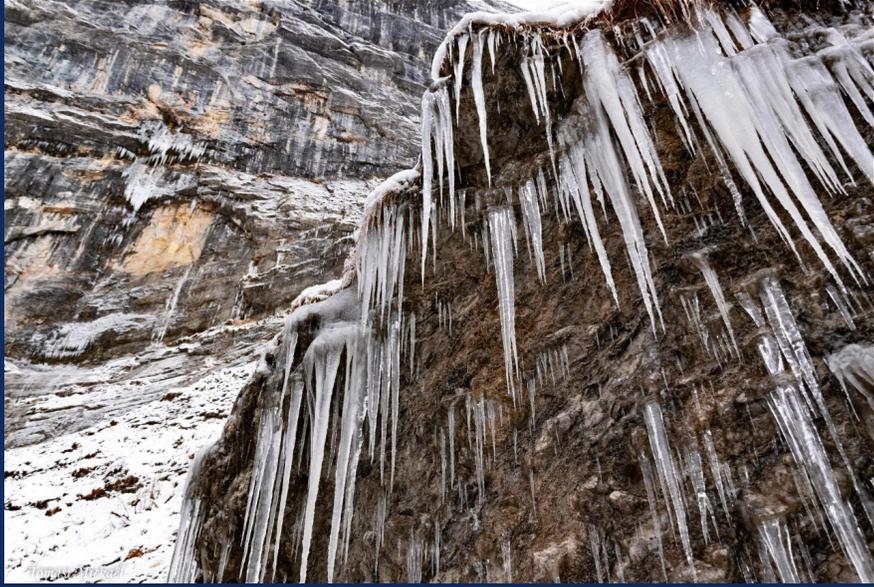
Historiquement, Quinseveto (Quincivet) est le premier toponyme à être, dès 1204, signalé dans les textes. Plus tard, en 1299, des actes concernant la terre et châellenie de Chevrières mentionnent Vernats (Le Vernat), Sancto Verano (l'actuel hameau du Village, alors simple lieu-dit de Chevrières) et Rolandum (Rolland). En 1376, de nouveaux textes introduisent Moysena (Moisène) et Rossa (Rossat). Sources précieuses d'informations, les péréquaires de 1605 et 1635, sortes de cadastres écrits à usage fiscal, font apparaître La Gaucherie, Pertuzou, le Barret, les Amours et beaucoup d'autres toponymes toujours en usage. A la fin du 17e siècle,

tous les noms des hameaux « historiques », c'est-à-dire ceux qui en janvier 1791 composeront officiellement le territoire de la commune actuelle de Saint-Vérand, sont en place.

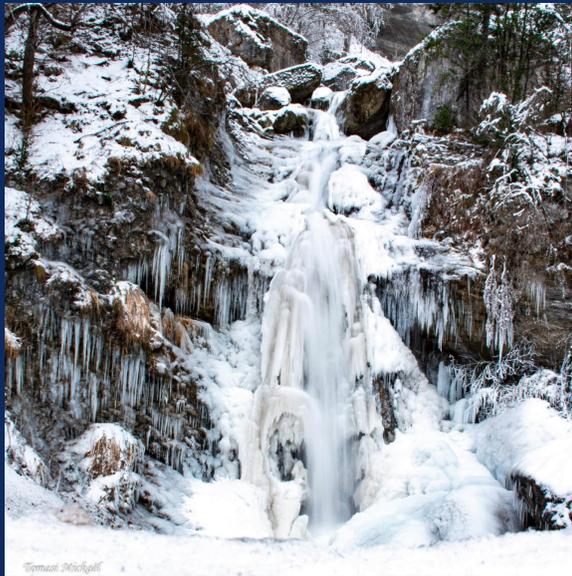
Si dans leur grande majorité les toponymes qui figurent sur les cartes et les cadastres sont là depuis longtemps, d'autres sont apparus pour accompagner le développement du village, comme par exemple la Cascade ou l'Ermitage. D'autres aussi ont disparu. Il est aujourd'hui bien difficile de dire avec certitude où se trouvaient la Métà, le Mausolard, les Chaberts, Michallon, Capéta, Nenu, Totinet, difficile également de situer le rif (ruisseau) de Nantoin, celui du Bouzoulay, ou encore la Font (fontaine) Ribon.

En ce début de 21ème siècle, la nécessité ancestrale de pouvoir identifier les lieux est marquée par une double tendance. Répondant au souci contemporain d'efficacité, la recherche de précision est permanente. Elle a commencé avec l'introduction des noms de lotissements, puis, facilitée en cela par les évolutions technologiques, elle intègre désormais la géolocalisation (GPS). Cette recherche d'efficacité n'exclut pas la recherche de sens. En témoigne la récente opération de signalétique viaire. Tout en facilitant l'identification des bâtiments, elle a fait renaître d'anciens repères, tels que des toponymes disparus ou des événements oubliés.





Tomasi Michael



Tomasi Michael